**Communiqué de presse**

**Tenue de la 8ème session du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence MCA-Morocco**

La 8ème session du Conseil d'Orientation Stratégique de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) s’est tenue Mardi 28 juillet 2020 à Rabat, sous la présidence du Ministre de l’Economie, des Finances et de la Réforme de l’Administration, Monsieur Mohamed BENCHAABOUN. Ont assisté aux travaux de ce COS, le Ministre de l’Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Saaïd AMZAZI, et le Ministre du Travail et de l’Insertion Professionnelle, Monsieur Mohamed AMKRAZ.

Cette session, qui a coïncidé avec l’expiration de la 3ème année de la mise en œuvre du programme de coopération objet du "Compact II", conclu entre le Gouvernement marocain et son homologue américain, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC), a été consacrée à :

* La présentation du bilan d’exécution de ce programme,
* L’examen des actions et mesures à entreprendre pour accélérer le rythme de sa réalisation.

Le Ministre de l’Economie, des Finances et de la Réforme de l’Administration a indiqué que les projets du Compact II ont la particularité de développer et de tester des modèles novateurs dans les différents secteurs ciblés et ce, dans la perspective de leur généralisation. Il s’agit notamment :

* du nouveau modèle de gouvernance des établissements d’enseignement secondaire « Lycée Attahadi » basé sur le renforcement de leur autonomie administrative et financière et la promotion d’une pédagogie centrée sur l’élève ;
* du modèle de gouvernance des établissements de formation professionnelle impliquant effectivement et étroitement les organisations professionnelles du secteur privé ;
* du nouveau modèle de développement de parcs industriels durables et de revitalisation de zones industrielles existantes, tiré par la demande du marché et privilégiant le PPP et la durabilité environnementale et sociale,
* de la procédure optimisée et simplifiée de melkisation des terres collectives situées dans les périmètres d’irrigation ;
* du modèle de promotion de l’emploi inclusif des populations en difficulté d’insertion sur le marché du travail, à travers un financement basé sur les résultats.

Pour sa part, le Directeur résident de MCC au Maroc, M. Richard Gaynor, a souligné l’importance de renforcer les capacités des parties prenantes pour assurer la durabilité et la réplicabilité des modèles conçus et testés dans le cadre du Compact II. Il a, par ailleurs, félicité le gouvernement pour l’adoption dernièrement de trois lois foncières, notamment les lois n° 62.17 et 64.17, d’autant plus qu’elles ouvrent la voie à une meilleure gouvernance foncière, à une croissance économique accrue et à un meilleur accès des femmes au foncier. Il a également encouragé le gouvernement à tirer profit des fonds mobilisés dans le cadre de l’activité « Gouvernance du foncier », s’élevant à 10,5 millions de dollars, pour financer la mise en œuvre des actions prioritaires qui seront retenues dans le cadre du plan d’action de mise en œuvre de la stratégie foncière nationale, y compris les mesures pour promouvoir l’accès des femmes au foncier.

La Directrice Générale de l’Agence MCA-Morocco, Mme Malika Laâsri, a par la suite, présenté aux membres du Conseil un exposé consacré à la présentation du bilan d’exécution du Compact II, du bilan des réalisations financières de l'Agence, ainsi que des perspectives de mise en œuvre du Compact II d’ici la clôture de ce programme, prévue le 30 juin 2022.

Au terme de cette réunion, le Conseil a approuvé une série de résolutions, qui concernent essentiellement un projet de convention entre l’Agence et l’Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) portant sur l’exécution d’un « programme pilote d’emploi via le financement basé sur les résultats », des conventions conclues dans le cadre de l’exécution de certains projets du Compact II et le programme de passation des marchés de l'Agence tel qu’il a été amendé et actualisé.